



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Phares et balises

Question écrite n° 38388

Texte de la question

M Laurent Cathala appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat à la mer sur le projet de transfert à Brest du service technique des phares et balises de Bonneuil-sur-Marne. Ce projet, annoncé en Bretagne, avant toute concertation avec le personnel du service, ne répond à aucune nécessité technique. Bien plus, un grave préjudice pourrait en résulter pour cet établissement. Compte tenu de sa vocation nationale et internationale, sa localisation en région parisienne est en effet l'un de ses atouts majeurs pour la réalisation de ses multiples missions. Il lui demande donc de bien vouloir réexaminer une décision qui n'apparaît en aucun cas justifiée par des raisons d'intérêt général.

Données clés

Auteur : [M. Cathala Laurent](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38388

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : mer

Ministère attributaire : mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1245